

# Frigosan

## Détergent pour chambres froides

- ▲ Élimine les salissures huileuses et grasses ainsi que les résidus d'étiquettes dans les chambres froides en fonctionnement
- ▲ Le déstockage des aliments et la décongélation de la chambre froide ne sont pas nécessaires
- ▲ Peut être utilisé jusqu'à une température de -25 °C
- ▲ Peu moussant
- ▲ Utilisation en monobrosse ou en pulvérisation pour l'essuyage
- ▲ Des machines antidéflagrantes ne sont pas nécessaires



### Domaine d'application

Pour surfaces, sols et murs résistant à l'eau dans les chambres froides ou congélateurs, comme : carrelage céramique, dalles de sécurité, grès cérame, revêtements industriels.

### Application

Avant toute première application, vérifier la résistance du matériau sur une surface peu visible. Ne pas introduire d'eau dans les chambres froides, ni de chiffons ou franges mouillés.

#### Remise en état (lavage mécanisé) :

Appliquer le produit pur sur le sol et répartir avec une frange. Après un temps de contact d'environ 10 – 15 minutes, monobrosser avec un disque adapté à la surface. Aspirer les surfaces avec un aspirateur à eau. Racler les surfaces encombrées avec une raclette ou sécher avec une frange. Le produit doit être soigneusement éliminé après le nettoyage. Consommation : 250,0–300,0 ml/m<sup>2</sup>.

#### Nettoyage intensif (nettoyage de surfaces) :

Pour le nettoyage de murs et surfaces, appliquer le produit pur avec le vaporisateur ou par essuyage et laisser agir environ 5 minutes. Si nécessaire, frotter avec un pad qui ne raye pas. Racler la surface avec une raclette en caoutchouc ou sécher avec un chiffon. Consommation : 100,0–150,0 ml/m<sup>2</sup>.

Les surfaces et ustensiles entrant directement en contact avec des denrées alimentaires doivent être soigneusement rincés à l'eau potable après le temps de contact.



### Indications

Nous déclinons toute responsabilité pour des dommages causés par une utilisation non appropriée du produit. Produit non destiné au consommateur final selon 1999/44/CE art. 1.

### Composition (selon 648/2004/CE)

Tensioactifs non ioniques < 5 %, solvants hydrosolubles, colorants.  
pH produit concentré : env. 8